

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Cosmétiques : les artisans informels formés aux normes obligatoires

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LES artisans informels du secteur cosmétique, travaillant jusque-là sans connaissance des normes obligatoires dans ledit secteur, ont bénéficié du 22 au 23 septembre dernier à la Chambre de commerce de Libreville d'un atelier de formation sur les normes d'application rendues obligatoires dans le secteur cosmétique.

Organisée par l'Agence des cafés robusta d'Afrique et de Madagascar (Acram), en partenariat avec l'Organisation de la Francophonie et l'appui de l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), cet atelier de formation avait entre autres pour objectif : former les participants sur les bonnes pratiques de fabrication et d'étiquetage des produits cosmétiques afin de les préparer à leur certification. Elles étaient au total 20 participantes issues des coopératives de femmes handicapées opérant dans

la production artisanale des produits cosmétique à base de café à prendre part à cette formation. À l'issue des travaux dudit atelier, ces femmes ont reçu chacune une attestation de formation.

Occasion pour le secrétaire exécutif de l'Acram, Ismaël Ndjewe Ndomba, de rappeler non seulement le bien-fondé de cette initiative mais aussi, et surtout, d'appeler les femmes à faire bon usage de ces acquis. " Nous ne voulons pas nous limiter aux formations, nous voulons vous amener à être des professionnels. Nous voulons être satisfaits de vous en sachant que chacune a mis sur le marché un produit. Nous voulons retrouver vos produits dans les grandes surfaces. C'est à partir de ce moment que nous serons vraiment satisfaits du projet ", a-t-il souligné.

Satisfaites à leur tour d'avoir pris part à cet atelier, les participantes ont témoigné leur gratitude aux porteurs du projet ainsi qu'à leurs formateurs.



Responsables et participantes à la clôture de la formation.

Moov Money : un site web pour la création de comptes en ligne



Le siège de Moov Africa à libreville.

SNN
Libreville/Gabon

MOOV Africa Gabon Telecom a lancé, le 20 septembre 2022, un site internet www.moov-money.ga dédié à son activité de monnaie électronique. La plateforme, conçue pour faciliter la compréhension et l'usage de Moov money, présente de nombreux avantages significatifs que l'opérateur global de téléphonie met à la disposition de sa clientèle.

Un des avantages majeurs de

cette solution digitale est certainement la possibilité offerte aux clients de créer un compte Moov Money, directement à travers ce site internet. " Désormais, pour disposer d'un compte Moov Money sur leurs cartes SIM, les usagers n'ont plus besoin de se déplacer vers un point de vente agréé. L'opération est maintenant possible, via un smartphone ou un ordinateur, en accédant au site www.moovmoney.ga ", a indiqué Patrick Mfouba, directeur services de Moov Africa Gabon Telecom.

Avant de préciser : " Sur son in-

terface, l'utilisateur active l'option " créer votre compte en ligne ", puis remplit le formulaire qui se présentera à lui. À travers un process sécurisé, par la réception d'un OTP " One Time Password " et par l'audit des pièces d'identité téléchargées a posteriori, le compte Moov money est créé en 15 minutes en moyenne. Ensuite, le client reçoit une notification sur son terminal, lui indiquant que son compte est opérationnel. Tout est sécurisé, pratique et rapide, pour simplifier la vie à nos clients ".

Le clin d'œil de *lybek*

